

XIAMETER(R) RTV-4234-T4 CURING AGENT

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Nom du produit	: XIAMETER(R) RTV-4234-T4 CURING AGENT
1.2 Utilisations identifiées	: Agents de vulcanisation
Utilisations déconseillées	: Aucun(e) connu(e)
1.3 Société	: Dow Corning Europe S.A. rue Jules Bordet - Parc Industriel - Zone C B-7180 Seneffe Belgique
Adresse e-mail (Fiche de Données de Sécurité)	: sdseu@dowcorning.com
Service client	: English Tel: +49 611237507 Français Tel: +32 64511149
1.4 Appel d'urgence	: Dow Corning (Barry U.K. 24h) Fax: +49 611237601 Dow Corning (Wiesbaden 24h) Tél: +44 1446732350 Dow Corning (Seneffe 24h) Tél: +49 61122158 Tel: +32 64 888240

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classement de la substance ou du mélange

Conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

Non dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage et classification CEE

Phrases-S : S9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S12 Ne pas fermer hermétiquement le récipient.
S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

2.3 Autres dangers

Du gaz d'hydrogène peut être libéré. L'hydrogène est inflammable et peut former un mélange explosif avec l'air.

XIAMETER(R) RTV-4234-T4 CURING AGENT**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Caractérisation chimique: Caoutchouc silicone liquide .

Conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

Nom	N° CAS	EINECS/ ELINCS No.	Numéro d'Enregistre ment REACH	Conc. (% w/w)	Classification
-----	--------	--------------------------	-----------------------------------------	------------------	----------------

Aucun composant dangereux.

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008:

Nom	N° CAS	EINECS/ ELINCS No.	Numéro d'Enregistre ment REACH	Conc. (% w/w)	Classification
-----	--------	--------------------------	-----------------------------------------	------------------	----------------

Aucun composant dangereux.

Les classifications CLP sont basées sur toutes les données actuelles disponibles, y compris celles provenant d'organisations internationales connues. Ces classifications sont sujettes à révision au fur et à mesure que de nouvelles informations sont disponibles.

4. PREMIERS SECOURS**4.1 Description des premiers secours:**

Contact avec les yeux : Aucune mesure d'urgence n'est requise.

Contact avec la peau : Aucune mesure d'urgence n'est requise.

En cas d'inhalation : Aucune mesure d'urgence n'est requise.

En cas d'ingestion : Aucune mesure d'urgence n'est requise.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction appropriés : Pour les feux importants utiliser de la mousse AFFF résistant à l'alcool ou de l'eau pulvérisée (brouillard). Pour les petits feux utiliser de la mousse AFFF résistant à l'alcool, du CO₂ ou de l'eau pulvérisée (brouillard). L'eau peut être utilisée pour refroidir les récipients exposés au feu. La plupart des produits d'extinction vont provoquer un dégagement d'hydrogène. Ainsi, dans des espaces mal ventilés ou confinés, l'accumulation d'hydrogène peut provoquer un retour de flamme, ou une explosion en cas d'étincelle. L'application de mousse peut libérer de l'hydrogène gazeux inflammable qui peut être piégé sous la mousse.

Moyens d'extinction contre-indiqués : Poudre sèche. Ne pas laisser les produits d'extinction entrer en contact avec le contenu des conteneurs.

5.2 Dangers en cas de lutte : Aucun(e) connu(e)

XIAMETER(R) RTV-4234-T4 CURING AGENT

contre l'incendie

- Produits de combustion dangereux** : La décomposition thermique de ce produit durant un feu ou dans des conditions de chaleur très élevée peut libérer les produits de décomposition suivants: Silice. Oxydes de carbone et traces de résidus de combustion de composés carbonés. Formaldéhyde. Hydrogène.
- 5.3 Methodes particulières d'intervention** : Il convient de porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection. Déterminer la nécessité d'évacuer ou d'isoler la zone en accord avec le plan d'urgence en vigueur. Pulvériser avec de l'eau les conteneurs exposés au feu afin de les maintenir froids.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- 6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence** : Porter un équipement de protection approprié.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** : Empêcher la diffusion ou l'écoulement dans les canalisations d'égouttage, les fossés et les rivières par l'utilisation de sable, de terre ou de tout autre moyen approprié.
- 6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage** : Déterminer la nécessité d'évacuer ou d'isoler la zone en accord avec le plan d'urgence en vigueur. Les écoulements importants doivent être maîtrisés par des systèmes de barrage, etc. Essuyer ou éponger avec une matière absorbante, puis placer dans un récipient pourvu d'évents. En cas de déversement accidentel, le produit rend la surface extrêmement glissante.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Conseils pour une manipulation sans danger** : Une ventilation générale est requise. Eviter tout contact avec les yeux. Ne pas jeter les résidus à l'égout.
- 7.2 Conditions standards de stockage** : Ce produit dégage lentement de l'hydrogène en cours de stockage. Conserver uniquement dans un récipient pourvu d'évents et dans une zone bien aérée. Maintenir le récipient fermé et conserver à l'abri de l'eau et de l'humidité. Ne pas entreposer dans des récipients en verre, ni utiliser ceux-ci.
Température de stockage: minimum -10 °C, maximum 30 °C
- 7.3 Applications spécifiques** : Veuillez consulter la fiche technique disponible sur demande.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Nom	N° CAS	Limites d'exposition
-----	--------	----------------------

Des limites d'exposition n'ont été attribuées à aucun des composants.

XIAMETER(R) RTV-4234-T4 CURING AGENT

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique : Ventilation : Voir section 7.1

Equipements de protection individuelle

Protection respiratoire : En principe, aucune protection respiratoire n'est requise.

Protection des mains : En principe, le port de gants n'est pas requis.

Protection des yeux/du visage : Il convient de porter des lunettes de sécurité.

Protection de la peau : En principe, il n'est pas nécessaire de porter un équipement de protection.

Mesures d'hygiène : Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver après manipulation, particulièrement avant de manger, de boire ou de fumer.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Voir sous section 6 et 12.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : Liquide.

Couleur : Incolore.

Odeur : Faible

Point/intervalle d'ébullition : > 100 °C

Point d'éclair : 185 °C (Cleveland Open Cup)
> 100 °C (Closed Cup)

Température d'auto-inflammabilité : > 200 °C

Propriétés explosives : Non
Du gaz d'hydrogène peut être libéré. L'hydrogène est inflammable et peut former un mélange explosif avec l'air.

Densité : 0,96

Viscosité : 300 mPa s à 25°C.

Propriétés comburantes : Non

Les informations ci-dessus ne sont pas à considérer dans la préparation du mode d'utilisation du produit.

XIAMETER(R) RTV-4234-T4 CURING AGENT

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1 Réactivité** : De l'hydrogène se dégage au contact de l'eau, d'alcools, de matières acides ou basiques, de nombreux métaux ou composés métalliques, et peut former des mélanges explosifs dans l'air.
- 10.2 Stabilité** : Stable dans des conditions normales d'utilisation.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses** : Du gaz d'hydrogène peut être libéré. L'hydrogène est inflammable et peut former un mélange explosif avec l'air.
- 10.4 Conditions à éviter** : Non établi(e).
- 10.5 Matières à éviter** : Peut réagir au contact d'agents oxydants forts.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux** : La décomposition thermique de ce produit durant un feu ou dans des conditions de chaleur très élevée peut libérer les produits de décomposition suivants: Silice. Oxydes de carbone et traces de résidus de combustion de composés carbonés. Formaldéhyde. Hydrogène.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë:

- Contact avec les yeux** : Peut causer une gêne temporaire.
- Contact avec la peau** : En principe, aucun effet néfaste n'est attendu.
- En cas d'inhalation** : En principe, aucun effet néfaste n'est attendu.
- En cas d'ingestion** : En principe, aucun effet néfaste n'est attendu.

Toxicité chronique:

- Contact avec la peau** : En principe, aucun effet néfaste n'est attendu.
- En cas d'inhalation** : En principe, aucun effet néfaste n'est attendu.
- En cas d'ingestion** : En principe, aucun effet néfaste n'est attendu.

Toxicocinétique, métabolisme et distribution : Il n'y a pas d'information spécifique disponible.

Informations complémentaires : Le produit peut libérer des vapeurs de formaldéhyde à des températures supérieures à 180°C en présence d'air. Les vapeurs de formaldéhyde sont classées comme "suspectes d'effet cancérigène", toxiques par inhalation et irritantes pour les yeux et le système respiratoire. Les valeurs limites d'exposition doivent être strictement respectées.

¹ Basé sur des résultats de tests.

² Basé sur des résultats de tests effectués sur des produits similaires.

XIAMETER(R) RTV-4234-T4 CURING AGENT

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Effets écotoxicologiques

Il n'y a pas d'effets néfastes sur les organismes aquatiques.

12.2 Persistance et dégradabilité

Les siloxanes sont séparés de l'eau par sédimentation ou adsorption sur les boues d'égouts. Les siloxanes se dégradent dans le sol.

12.3 Bioaccumulation

Pas de potentiel de bioaccumulation.

12.4 Rejets dans les eaux / Mobilité dans le sol

Impacts sur les stations d'épuration:

Éliminé à plus de 90% par adsorption sur les boues d'égouts. Aucun effet néfaste sur les bactéries. Les siloxanes contenus dans ce produit ne contribuent pas à la DBO.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination du produit et de l'emballage : Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par rail / route (ADR/RID)

Non dangereux selon ADR/RID.

Transport maritime (IMDG)

Non dangereux selon IMDG.

Transport aérien (IATA)

Non dangereux selon l'IATA.

Remarks : Les emballages ventilés ne sont pas admis au transport aérien.

XIAMETER(R) RTV-4234-T4 CURING AGENT

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable à la substance ou au mélange

Statut

- EINECS** : Tous les ingrédients sont listés, exemptés ou soumis pour notification (ELINCS).
- TSCA** : Toutes les substances chimiques de ce produit sont incluses dans le TSCA Inventory of Chemical Substances ou font l'objet d'une exemption.
- AICS** : Tous les ingrédients sont listés, exemptés ou soumis pour notification.
- IECSC** : Tous les composants sont listés ou dispensés.
- KECL** : Tous les ingrédients sont listés, exemptés ou soumis pour notification.
- PICCS** : Tous les ingrédients sont listés, exemptés ou soumis pour notification.
- DSL** : Consulter votre bureau local de Dow Corning.

16. AUTRES DONNÉES

La fiche de données de sécurité de ce produit a été préparée conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la réglementation UE REACH ainsi qu'aux amendements apportés, concernant le rapprochement des lois, règlements et dispositions administratives relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et préparations dangereuses.

Il est de la responsabilité des personnes qui réceptionnent la Fiche de Données de Sécurité de ce Produit de s'assurer que les informations qu'elles contiennent sont lues et comprises correctement par toutes les personnes qui peuvent utiliser, manipuler, éliminer ou entrer en contact, de quelque manière que ce soit, avec le produit. Si le récipiendaire développe ultérieurement une formulation contenant le produit, il en est de sa seule responsabilité de s'assurer du report de toutes les informations relevantes de la Fiche de Données de Sécurité du Produit, dans la Fiche de Données de Sécurité de son propre produit, conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE REACH et à ses amendements ultérieurs.

Les renseignements fournis par cette fiche ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'usage qu'il fait du produit.

Comme exposé ci-dessus, cette Fiche de Données de Sécurité a été préparée en conformité avec la législation européenne applicable. Si vous achetez ce produit en dehors de l'Europe, où les lois de conformité peuvent être différentes, vous devez recevoir de votre fournisseur local une FDS applicable au pays dans lequel le produit est vendu et devrait être utilisé. Notez que la présentation et le contenu de la FDS peuvent varier - même pour un même produit - entre différents pays, reflétant des exigences de conformité différentes.

Source d'informations: données internes et informations accessibles au public

XIAMETER(R) is a trademark of Dow Corning Corporation

<http://www.xiameter.com>



XIAMETER(R)
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 1.0
Date de révision: 22.09.2011
Remplace la date: -

XIAMETER(R) RTV-4234-T4 CURING AGENT